

la Francophonie et son octroi à un écrivain d'origine libanaise, M. Georges Shéhadé), nous pensons qu'à titre de principal partenaire francophone de la France, il convient que nos rapports culturels soient marqués du sceau de la réciprocité.

Qu'on se rassure! Loin de nous l'idée de vouloir imposer quelque carcan que ce soit à nos relations culturelles. Nos artistes, nos écrivains, nos universitaires et nos chercheurs n'ont pas attendu la signature d'accords pour entretenir des rapports suivis et féconds. Ce caractère naturel et spontané des échanges entre nos deux pays a pour nous une valeur inestimable. Simplement, nous croyons que la maturité de nos relations dont je parlais plus tôt exige que nous rendions encore plus fonctionnels les instruments de la présente commission mixte. Le Canada n'est certes pas le seul partenaire de la France, mais nous croyons avoir beaucoup à vous offrir et, bien sûr, nous attendons beaucoup de vous.

Quant à donner un exemple du caractère bénéfique de la réciprocité, je me contenterai de mentionner le succès de nos accords de coproduction cinématographique et télévisuelle. Ces accords ont en effet déjà permis la réalisation de projets conjoints dépassant les cent millions de dollars. Il faut s'en féliciter, de même qu'il faut se réjouir de la création du prix France-Canada du cinéma, qui devrait être attribué pour la première fois lors de la prochaine visite au Canada du Premier ministre Chirac. L'Émérillon qui traversera dorénavant l'Atlantique dans un sens puis dans l'autre sera comme le symbole de cette réciprocité souhaitable entre nos deux continents.